



Délais de convocation tribunal de police

Par **yinyang45**, le **29/10/2009** à **20:49**

Bonjour,

Suite à contestation d'une infraction au code de la route, j'ai demandé à comparaître devant le tribunal de police. Quel est le délais maximal que l'administration doit respecter entre ma demande et la convocation ?

Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **29/10/2009** à **23:32**

Bonjour,

Il n'y a pas vraiment de délai maximum entre votre demande et la convocation au tribunal, tout dépend de l'encombrement des tribunaux.